

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)  
-----

Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI  
Cercle de Douentza  
Commune rurale de Hombori

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE HOMBORI

**2006- 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



**Août 2006**

## **PREMIERE PARTIE**

### **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.**

#### **1. Rappel de l'insécurité alimentaire de la commune**

La sécurité alimentaire peut se définir comme l'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture pour satisfaire le besoin alimentaire C'est aussi l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé (Banque mondiale)

La sécurité alimentaire renvoie à 4 piliers ou conditions pour être reconnue comme acquise ; ce sont :

- la disponibilité des aliments
- l'accès aux aliments
- l'utilisation des aliments
- la stabilité dans l'approvisionnement

#### **2. Nécessité de l'élaboration d'un PSA**

L'élaboration d'un Plan de Sécurité Alimentaire s'avère nécessaire en raison d'une part de la situation d'insécurité alimentaire qui prévaut dans la commune, et d'autre part par le fait que la planification et la mise en œuvre des objectifs et activités de sécurité alimentaire relèvent des responsabilités des collectivités territoriales et s'inscrivent dans la stratégie nationale du Mali en la matière ainsi que la loi d'orientation Agricole Elle doit permettre aux acteurs de la commune d'avoir une vision et des orientations claires ainsi que les outils et stratégies spécifiques et appropriés de réalisation de la sécurité alimentaire

#### **3. Objectifs de l'exercice**

Les objectifs visés à travers l'exercice sont :

- renforcer les capacités des élus et autres acteurs de la commune à élaborer un cadre de référence pour la lutte contre l'insécurité alimentaire ;
- favoriser la coordination et l'harmonisation des interventions en la matière ;
- faciliter le suivi évaluation des activités en matière de sécurité alimentaire ;
- aider la commune à prévenir ou minimiser les risques et calamités sur les conditions alimentaires des ménages

Dans la commune de Hombori, l'insécurité alimentaire en terme de disponibilité est établie avec un déficit de 179,5 kg par personne par an par rapport à la production de 2005 (en comparaison avec la norme FAO de 255,5 kg/personne/an) ; en terme d'accès et d'utilisation, si le problème de transport se pose moins, il en va différemment du pouvoir d'achat des ménages qui sont en majorité pauvre et loin du chef lieu de la commune qui abrite deux banques de céréales ; l'utilisation est critique du point de vue de l'hygiène alimentaire dans la mesure où les ménages en particulier les femmes confrontées à l'analphabétisme, à l'insuffisance d'eau potable, l'insalubrité ne sont strictes sur le respect des normes de sécurité sanitaire des aliments préparés ou recueillis. Les problèmes de gestion des banques sont le non paiement des dettes par les usagers, la mauvaise programmation de l'approvisionnement qui influe sur les prix.

## **II METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PSA**

Le processus d'élaboration du plan de sécurité alimentaire de la commune de Hombori a été participatif; il a connu donc plusieurs étapes conformément à la méthodologie et aux outils mis à disposition par le projet. Ces étapes sont

- la formation des acteurs

Elle regroupé à Douentza les élus, les secrétaires généraux et les représentants du CCC, des ONGs et projets présents dans le cercle, l'administration et la coordination des associations féminines. Elle a permis aux participants de connaître et approfondir les concepts liés à la sécurité alimentaire, la politique et la stratégie nationale du Mali en matière de sécurité alimentaire, de se familiariser avec les outils d'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire.

- la campagne d'information et de sensibilisation des populations à travers la radio, les moyens traditionnels, les missions d'information
- la tenue des journées de consultation intercommunautaires par lesquelles les élus et animateurs ont procédé avec les représentants des différents villages de la commune au recensement des atouts/ potentialités et ressources des communautés, l'identification des problèmes et des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire,
- la tenue de l'atelier de planification qui a réuni les élus et les délégués des villages
- la restitution/validation du plan par les populations
- l'adoption du plan de sécurité alimentaire par le conseil communal

## **III. APERÇU SUR LA COMMUNE**

### **3.1 Historique**

Hombori, est situé dans la région des Monts du Ngourma central habité par un peuple noir depuis, que certains disent dogons vers les II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> avant notre ère. Au moyen age, suite aux guerres et razzia qui étaient fréquentes, les sonraïs dans leur migration s'installèrent avec l'accord des autochtones propriétaires des sites.

En 1860, le prince régnant de Hombori quitta la ville pour s'installer à Dori et fut remplacé par son frère. En 1893, le Hombori-koy, du nom Khoda signera un traité de paix et d'amitié avec les Français.

De 1908 à 1926 Hombori sera le chef-lieu de cercle du gourma et surtout un poste militaire important pour la conquête des zones nord pendant la pénétration Française au Soudan Oriental.

### **3.2. Situation géographique**

La commune de Hombori correspond à l'ancien arrondissement du même nom. Elle est limitée au nord par la commune de Inadiatafane (cercle de Rharous), au sud par la commune de Mondoro, à l'ouest par la commune de haïre et à l'est par celle de Gossi.

### **3.3 Organisation administrative**

La commune rurale de Hombori a été créée par la loi 96-059 du 4 Novembre 1996 portant création des communes au Mali, elle est fonctionnelle depuis les élections communales de 1999. Elle compte 32 villages.

La commune de Hombori a pour chef lieu Hombori et relève administrativement du cercle de Douentza dont elle est distante de cent cinquante kilomètres (150 km.) du chef lieu. Elle est administrée par un conseil communal, organe délibérant de 17 membres qui a élit en son sein un organe exécutif composé du maire et de 3 adjoints. La composition politique du conseil communal est assez diversifiée à travers la représentation de 4 partis politiques et des indépendants.

### **3.4 Organisation institutionnelle**

L'organisation institutionnelle repose sur le conseil communal de 17 membres et le bureau communal de 4 membres ; des commissions de travail ont été créées pour animer les domaines des finances, de l'état civil, de l'environnement et de l'éducation et de la santé. La commune est représentée au sein du conseil de cercle par trois élus.

Les autres institutions ou services qui collaborent avec la commune sont l'administration à travers le sous préfet basé à Hombori, les services techniques de la santé, de l'éducation, de l'Agriculture, de l'élevage, de la conservation de la nature, de l'hydraulique, de la perception, de la protection des végétaux, le service de la Production et l'Industrie Animale et l'ANICT

Les ONGs et projets partenaires sont la NEF, ALCOP, le Centre de conseil communal, le Projet de conservation et valorisation de la Biodiversité et des Eléphants dans la Gourma et le Projet d'Appui Aux Communes Rurales (PACR)

## **IV SITUATION DE REFERENCE**

### **4.1 Caractéristiques physiques**

#### **4.1.1. La superficie**

La commune de Hombori anciennement arrondissement de Hombori s'étend sur une superficie de 2923 km<sup>2</sup>.

#### **4.1.2. Le Climat**

Le climat est de type sahélien avec d'importantes variations de températures pouvant atteindre souvent plus de 45° à l'ombre en avril mai. Le climat est de type aride à saisons contrastées avec une saison sèche longue de fin septembre en juin et une saison pluvieuse aléatoire de juillet en septembre.

#### **4.1.3. La pluviométrie**

Deux saisons se répartissent l'année: une saison sèche de novembre à mai et une saison hivernale de juin à octobre. La moyenne annuelle pluviométrique se situe autour de 200mm.

#### **4.1.4. Les Sols**

Les sols sont dominés par des plaines propices à la riziculture. Les montagnes dont le mont « hombori » haut de 1150m et la « main de fatima » 950m font l'objet d'une grande attraction touristique.

#### **4.1.5. L'environnement naturel et humain**

L'environnement naturel se caractérise par la présence de chaînes de montagnes dont le mont Hombori, une végétation dominée par la savane arborée et arbustive qui se dispersent pêle-mêle des espèces comme le rônier, le tamarinier, les acacias... Quand à la faune elle est assez dégradée malgré la présence des éléphants du gourma et de quelques biches, oiseaux, lapins et hérissons.

Sur le plan humain, le système de peuplement se manifeste par un brassage de plusieurs ethnies autochtones et allochtones coexistant dans un type d'habitat fait de matériaux traditionnels en pierres et banco. Les autochtones se distinguent en général par l'implantation des maisons sur les hauteurs tandis que le quartier administratif et la plus part des logement de fonctionnaires ainsi que le centre commercial se situent en bas le long de la route nationale n° 16 Sévaré- Gao

#### **4.1.6 Hydrographie**

Les ressources en eau sont constituées de 2 rivières temporaires, un lac et des mares qui tarissent en général en saison sèche; elles sont alimentées par les pluies et les eaux de ruissellement. On peut également citer les puits utilisés pour la satisfaction des besoins des hommes et du bétail.

La grande particularité de la commune réside dans son relief accidenté constitué de montagne dont la plus haute est le mont << Hombori >> qui culmine à 1150 m ;une autre particularité est son appartenance à la réserve d'éléphants du pays ; en fait le terroir de la commune sert depuis plusieurs siècles de parcours pour les éléphants du seno qui sillonnent chaque année les différentes zones des communes de Gossi,Hombori,Debére, Gandamia et les limites frontalières avec le Burkina Faso notamment Mondoro à la recherche de pâturages et d'eau.

### **4.2 Caractéristiques démographiques et sociales**

#### **4.2.1 Population**

La population de la commune est de 17 919 habitants (source : commune) 13 894 selon le RACE 2001, répartis entre 20 villages et 6 fractions. Les mouvements de populations sont fréquents soit par tradition pour la transhumance soit pour raison économique à travers l'immigration pour rechercher les ressources financières en vue d'investissement privé. Les destinations courantes sont la Guinée Equatoriale, le Niger, le Gabon, Bamako etc.

#### **4.2.2. La répartition de la population**

La répartition de la population est inégale entre les villages. La population est en majorité jeune à l'image de tout le pays. C'est une population assez mobile dans la mesure où elle est en majorité composée d'éleveurs transhumants qui se déplacent au gré des besoins d'alimentation et d'abreuvement du cheptel.

#### **4.2.4. Les principales ethnies et leurs occupations traditionnelles**

Les principales ethnies qui y vivent sont les sonrhai en majorité, les peulhs fulankiryabés, les dogons, les bambaras. La religion dominante est l'islam.

Leurs occupations traditionnelles sont l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, l'artisanat, le petit commerce.

### **4.3 Caractéristiques économiques**

#### **4.3.1. Agriculture**

Elle est la principale activité occupe la majorité de la population active de la commune. L'agriculture se fait essentiellement de façon traditionnelle Le matériel agricole est acquis sur fonds propres. Il reste

rudimentaire dans beaucoup de cas. Les principales spéculations cultivées sont le mil, le sorgho, le riz de bas-fond, l'arachide, le niébé, le wandzou et le sorgho de décrûe.

Le maraîchage est pratiqué sur de très faibles superficies ; il concerne la laitue, l'aubergine, l'échalote, le gombo, le piment etc.

#### **4.3.2 Elevage**

En matière d'élevage, les activités pratiquées se résument au pâturage des animaux, l'entretien et les soins par la vaccination, l'alimentation aux tourteaux, le ramassage du fourrage herbacé, la production et la commercialisation des produits (lait, peaux, viande, beurre). Le mode d'élevage est extensif. Hombori est réputé pour l'offre de la race « bodorodji », zébu du Niger.

#### **4.3.3 Artisanat**

L'artisanat produit des nattes, des couvertures, des vans qui font l'objet de petit commerce sur les foires de Hombori, Douentza, et Boni.

#### **4.3.4 Commerce**

La commune tire quelques revenus des taxes de marchés et des taxes de bétail assez nombreux. L'élevage à travers la commercialisation du bétail et le tourisme qui attire les étrangers notamment Européens procurent des ressources financières relativement importantes aux ménages. Les autres produits vendus sont les céréales et les produits de l'artisanat local, les denrées de première nécessité, l'aliment bétail (tourteaux).

#### **4.3.5. Voies de Communication**

La voie principale est la RN16 reliant Sevaré à Gao qui traverse la commune. Les autres voies constituées surtout de pistes permettent (mais difficilement en hivernage) de desservir les villages et communes voisines. En plus de ces moyens, il y a le RAC de l'administration, du CSCOM et de la Gendarmerie qui permettent à la commune de communiquer avec Douentza.

### **4.4. Caractéristiques socio- économiques et culturelles**

#### **4.4.1 Services sociaux de base**

La commune compte 7 écoles publiques de premier cycle, 1 second cycle, 2 CED, des néo alphabètes et des écoles coraniques. En tant qu'ex arrondissement ayant bénéficié d'infrastructures scolaires depuis l'époque coloniale, Hombori regorge de ressources humaines dans beaucoup de secteurs de développement quand bien même une grande partie est installée dans d'autres villes ou région.

Dans le domaine de la santé, il existe 1 CSCOM à Hombori et 1 dépôt de médicaments. La réalisation de ce centre a été possible avec l'appui de la coopération française et offre un cadre adéquat pour les services de proximité. Il est à la différence des autres, équipés de 2 ambulances pour la prise en charges des évacuations. Mais les distances et l'état des routes ainsi que l'absence de moyens de communication sont assez contraignants pour beaucoup de villages.

En matière d'approvisionnement en eau potable, la commune dispose de forages équipés: 17, de puits modernes : 20, de puits citernes : 11 et de 2 Adductions d'eau dont une en panne. L'énormité des besoins et la qualité rocheuse et/ou sableuse du terrain exige des efforts d'investissement supplémentaires.

#### **4.4.2 Art, Sport et Culture**

Les activités sportives sont pratiquées sur les 2 terrains non aménagés de football de Hombori et celui aménagé de Garmi. Dans le domaine artistique, les artisans produisent des articles en peaux et cuirs, des vannes, paniers ; les activités culturelles majeures sont la semaine locale à laquelle la commune participe à travers les productions du folklore, les représentations théâtrales, les danses etc. les autres cérémonies consistent dans les fêtes religieuses et sociales.

#### **4.4.3 Etat de la sécurité alimentaire**

La couverture alimentaire est déficitaire au regard des rendements de production rapportés à la superficie totale emblavée et au nombre d'habitants. En fait le rendement moyen des productions de céréales en 2005 est de 304 kg/ha, ce qui représente par rapport à la superficie totale une production de 1 363 440 kg soit une moyenne de 76 kg par personne par an ; si l'on se réfère à la norme FAO qui est de 255,5 kg/personne par an de ration alimentaire, il apparaît clairement que la commune de Hombori n'assure la disponibilité de céréales à ses ménages est déficitaire de 179,5 kg par personne.

L'approvisionnement est effectué sur place avec les commerçants transporteurs qui desservent la commune pendant les jours de foire de Boni, Hombori et sur le marché de Douentza. La stratégie mise en place par l'Etat et la commune pour assurer la disponibilité et l'accès consiste dans la création des banques ; il y a une banque de céréales communale qui est fonctionnelle à travers un comité de gestion chargé de la gestion des stocks. Une autre stratégie appuyée par l'ONG Catholic Relief Service (CRS) est l'organisation de foire Agricole pendant laquelle les producteurs ont l'opportunité d'accéder aux semences subventionnées et de disposer librement de leurs réserves.

La NEF, opérateur dans le cadre du projet Fonds Italie/CILSS d'appui aux zones à risque environnemental et social élevé appuie la préparation, le montage, l'implantation et la gestion de projet de production Agricole notamment la maraîchage au profit des communautés villageoises et/ou de la commune. Il en est de même des ONGs GRAT et des projets FES/VRES et PNIR qui appuient l'aménagement des plaines et périmètres hydro agricoles dans la commune.

#### **4.4. Tourisme**

Le tourisme qui constitue un atout de la commune ne dispose d'aucun cadre adéquat d'accueil des touristes en dehors de quelques campements et restaurants individuels peu appropriés.

La commune reflète la situation de sa région d'appartenance Mopti, qui a une des incidences de pauvreté la plus élevée avec plus de trois quarts (76,2 %) <sup>1</sup> vivant en dessous du seuil de pauvreté. Les pauvres et les très pauvres y sont représentés dans des proportions presque identiques. La situation du cercle n'est pas très différente avec un indice de pauvreté de 73% et de précarité de 61,2% de la population.

Le taux de scolarisation de 33% dont un ratio de 1 école pour 7 villages, demeure encore en deçà des objectifs du PRODEC (70%) en 2010. Il en est de même en matière d'alphabétisation au taux très bas de 0,11%.

En matière de santé le taux de consultations prénatales a été 35% en 2004, très faible au regard des problèmes de santé soulignés par les journées intercommunautaires notamment les maladies des enfants, la toux, les maux de gorge etc.

En matière d'infrastructures agricoles, les potentialités sont insuffisamment exploitées, situation qui place la commune dans une dépendance aux céréales provenant de San, Koutiala ou Koro.

L'hydraulique est l'un des domaines qui a reçu le plus d'investissement mais les besoins demeurent énormes et obligent les populations en certaines périodes à faire recours à l'eau des mares ou puisards.

---

<sup>1</sup> Source Document CSLP 2000

## **V. ATOUTS ET CONTRAINTES**

### **5.1. Les atouts**

#### **5.1.1 Ressources humaines**

La commune possède comme atout principal les ressources humaines notamment la main d'œuvre constituée surtout des jeunes garçons et filles ; l'évolution par âge de la population à l'instar de celle du cercle indique une force productive croissante pour la commune. En outre les enfants en formation grâce aux écoles implantées et en train de l'être favorisent la constitution d'un capital humain en terme technique et économique pour la valorisation des énormes potentialités naturelles et économiques de la commune. La commune dispose de 1600 UPA et un grand nombre de producteurs expérimentés et formés dans une certaine mesure dans les domaines de la production agricole et pastorale ; organisés au sein de coopératives et/ou groupements qui ont souvent bénéficié de l'appui des ONGS et projets. Cette longue expérience de collaboration avec les intervenants extérieurs est un atout qui facilite l'appropriation des innovations et la mise en place de stratégies.

#### **5.1.2. Terres**

Dans le domaine de la production agricole, la commune dispose de terres agricoles, périmètres maraîchers, mares rizicoles, main d'œuvre, plaines aménageables. Les plaines aménageables se situent dans les villages de Toundourou, Gallou, Darawal, Hombori, Diawel, Tondibongo, Seita, Béria, Alcar. Le tableau suivant retrace les atouts et indicateurs.

Le potentiel agricole de la commune est important à en juger par la disponibilité de terres : 31% de superficies aménageables, le nombre de plaines aménageables pour la production rizicole et/ou maraîchère. Du point de vue organisationnel, la commune compte plusieurs associations et coopératives socio professionnelles qui mobilisent leurs membres et ressources dans la promotion des activités collectives et individuelles.

#### **5.1.3 Pâturages et forêts**

En matière d'élevage, le cheptel est assez important ; on y trouve du bétail nombreux (bovins, ovins, caprins, des azins et des camélins, des pâturages herbacés et aériens, des pistes de transhumance et des gîtes d'étapes qui datent de la période de la dîna. Le cadre ci après fournit les atouts et indicateurs.

Une coopérative d'éleveurs regroupe les acteurs de ce sous secteur et contribuent à travers le marché à bétail de Hombori à la commercialisation du bétail, la mobilisation des taxes ainsi qu'à l'organisation des séances de vaccination.

Les ressources forestières recensées sont relativement importantes et placent la commune dans la réserve d'éléphants du Gourma.

Dans les massifs forestiers, les produits exploités sont les feuilles et fruits des arbres comme le baobab, l'anogesuis leocarpus, l'accacia nilotica, l'accacia seyal, l'accacia albida, le tamarinier, le bois de chauffe et de service. Il existe les parcours des éléphants qui fréquentent les points d'eau naturelle, les pâturages. La faune comprend aussi les gazelles, les pintades, les outardes, les lapins, les écureuils etc.

#### **5.1.4 Les eaux**

Les ressources en eau sont constituées de 2 rivières temporaires, un lac et des mares qui tarissent en général en saison sèche; elles sont alimentées par les pluies et les eaux de ruissellement. On peut également citer les puits utilisés pour la satisfaction des besoins des hommes et du bétail.

#### **5.1.5 Atouts socioéconomiques**

Le Commerce est relativement important du fait de l'existence du marché hebdomadaire assez fréquentés de Hombori, mais ceux de Douentza, Boni et Dallah. Il porte sur divers articles dont les produits céréaliers, les produits de cueillette, et de l'artisanat local ainsi que les animaux. Hombori est assez réputé comme zone d'approvisionnement en <zebu bodorodji> espèce de bovins provenant du Niger.

La RN 16 reliant Bamako à Gao contribue beaucoup au désenclavement de la ville de Hombori et aux échanges avec les communes voisines. Sur le plan interne, il y a des pistes saisonnières praticables en saison sèche qui sont fréquentées au moyen de charrettes, mobylettes et bicyclettes par les forains. Le réseau de téléphone est disponible à travers deux cabines privées de même le réseau RAC de l'Administration, de la santé et de la gendarmerie qui contribuent aussi aux échanges d'information avec l'extérieur.

### **5.2. Les Contraintes**

#### **5.2.1. Liées à la disponibilité**

L'insuffisance des production agricole constitue le problème majeur de l'agriculture, de l'élevage et la foresterie. Dans le domaine de l'agriculture, ses causes sont la mauvaise pluviométrie, l'insuffisance des équipements agricoles, l'érosion hydrique et éolienne, la pauvreté des sols, les déprédateurs, le manque de moyens, le manque d'organisation, les dégâts aux cultures, l'insuffisance de formation sur les techniques culturales.

En matière d'élevage, elle est due aux feux de brousse, de l'envahissement des transhumants entraînant le surpâturage, l'obstruction des pistes par les cultures, le manque de moyens financiers, l'insuffisance de la couverture vaccinale due à l'insuffisance de parcs de vaccination. Les manifestations de cette situation sont l'insuffisance de pâturage en saison sèche, les maladies du bétail, les conflits entre agriculteurs et éleveurs, l'ensablement des mares etc

Dans le domaine de l'environnement, ce sont le manque de pluie, la coupe abusive des arbres, les feux de brousse, l'érosion hydrique et éolienne, le braconnage, le manque d'organisation pour la surveillance, la méconnaissance de la législation forestière.

#### **5.2.2. Liées à l'accès**

C'est surtout l'insuffisance de revenus des populations qui constitue le handicap important en matière de commerce et condition de vie ; elle touche particulièrement les femmes qui sont plus vulnérables et qui ont peu de temps pour les activités économiques du fait de la surcharge de travail. Les causes les plus évoquées sont le manque de fonds (ressources financières) dû aux difficultés d'accès au crédit, l'insuffisance d'organisation et le poids de la tradition qui affecte les femmes et les limite en matière d'initiative. La seconde contrainte le faible niveau des échanges et de la communication dû au mauvais état des pistes qui sont impraticables une partie de l'année notamment en hivernage.

### **5.2.3. Liées à l'utilisation appropriée des aliments**

Les contraintes liées à l'utilisation sont l'inexistence de stocks de sécurité et la mauvaise conservation des produits alimentaires. La commune ne dispose pas magasin de stockage de grande capacité en raison du manque de moyen ; d'autre part la mauvaise conservation des produits alimentaires est due au manque d'information des populations sur les méthodes de conservation durable des aliments.

### **5.2.4. Liées à la stabilité de l'approvisionnement**

Le dysfonctionnement des coopératives et le non fonctionnement des banques de céréales constituent les contraintes majeures liées à l'utilisation. Elles sont dues au manque de motivation, au manque de compétences et de moyens.

## DEUXIEME PARTIE

### PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE

#### VII. PLAN D'ACTION

**OBJECTIF GLOBAL** : Contribuer à assurer la sécurité alimentaire dans la commune

PILIER	CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	INTERVENANTS	RESPONSABLES
Disponibilité	Insuffisance des productions	Augmenter la production	La production est augmentée	Doter les paysans de charrues et de bœufs de labour	Etat, PASAOP	Commune
			Les paysans sont formés aux nouvelles techniques agricoles	Former les paysans aux nouvelles techniques agricoles	Etat, PASAOP	Commune
			Des banques de semences hâtives sont créées	Créer des banques de semences hâtives	Service semencier	Commune
			Les végétaux sont protégés contre les déprédateurs	Lutter contre les déprédateurs des végétaux	Service de la Protection des Végétaux	Commune
			Les rendements à l'ha ont augmenté	Aménager des périmètres agricoles	Etat, PASAOP	Commune
			L'eau est maîtrisée pour la production	Construire des retenues d'eau	Etat, PASAOP	Commune
			Des espaces dénudés sont restaurés	Reboiser des espaces dénudés	Etat, PASAOP	Commune

			Les productions agricoles sont diversifiées	Aménager 15 ha pour le maraîchage	Fonds Italie/CILSS, CRS	Commune
	Exploiter rationnellement le cheptel		Le système intensif d'élevage est adopté par des éleveurs	Initier et encourager l'élevage intensif	Etat	Commune
			L'espace pastoral est aménagé et contribue à réduire les conflits	Matérialiser 80 km de pistes et 6 gîtes d'étapes	Etat, CCC, ONGs	Commune
			La production pastorale est améliorée dans les villages	Assainir l'état sanitaire du cheptel	Etat	Commune
			La baisse des conflits est perceptible dans tous les villages et contribue à améliorer les systèmes de production	Prévenir les conflits Agriculteur-Eleveur	Etat, Partenaires, acteurs locaux	Commune
<b>Accessibilité</b>	Faiblesse du pouvoir d'achat des populations	Rehausser le pouvoir d'achat des populations	Les revenus des ménages sont améliorés	Redynamiser et créer des AGR	CC, Fonds Italie/CILSS, ONGs	Commune
	Insuffisance des échanges et communications	Favoriser les échanges et communications	La communication est améliorée entre les villages	Entretien des pistes	Etat	Commune
			Les échanges se sont accrus dans la	Créer 5 foires	-	Commune

			commune			
			Les conditions d'information des populations sont améliorées	Installer une radio rural FM	Etat	Commune
<b>Stabilité</b>	Dysfonctionnement des coopératives	Assurer le bon fonctionnement des coopératives	Les producteurs sont mieux organisés	Redynamiser et créer des coopératives	Etat, ONGs	Commune
	Non fonctionnement des banques de céréales	Assurer la sécurité alimentaire	Les banques de céréales ont augmenté et sont fonctionnelles	Créer 8 banques de céréales	Etat, CC, ONGs	Commune
<b>Utilisation</b>	Inexistence de stocks de sécurité	Constituer des stocks de sécurité	Les BC fonctionnent régulièrement	Assurer le suivi par les autorités communales et administratives	Etat	Commune
		Assurer un bon approvisionnement en produits alimentaires	Le stock est constitué	Constituer un stock de sécurité alimentaire	Etat	Commune
	Mauvaise conservation des produits alimentaires	Favoriser une bonne conservation des produits alimentaires	Les populations sont sensibilisées sur la conservation des produits	Informé et sensibiliser la population pour une conservation des produits	Etat	Commune
			La sécurité sanitaire des produits est assurée	Contrôler l'état sanitaire des produits de consommation	Etat	Commune

**VI.2 EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)**

PILIER	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUT PAR AN					LOCALISATION
				1	2	3	4	5	
<b>DISPONIBILITE</b>	Doter les paysans de charrues et de bœufs de labour	150 UPA sont dotées d'attelage de culture	51 200	10240	10240	10240	10240	10240	Hombori, Oualam, Kelmi, Gallou, Béria, Kissim, Boumbanki, Peten-Dotty, Daka, Gontha, Berbeye
	Former les paysans aux nouvelles techniques agricoles	La production a atteint au moins 200kg/ha	5000	1000	1000	1000	1000	1000	Commune
	Créer des banques de semences hâtives	Des variétés hâtives de semences sont vulgarisées	100	20	20	20	20	20	Gallou, Darawal, Beria
	Lutter contre les déprédateurs des végétaux	15 brigades de protection des végétaux sont équipées en produits phytosanitaires	16 600	3300	3300	3300	3300	3300	15 villages de la commune
	Aménager des périmètres agricoles	1600 ha de plaines rizicoles sont aménagés	360 000	72000	72000	72000	72000	72000	Commune
	Construire des retenues d'eau	16 retenues sont aménagées	25 000	10000	5000	5000	5000		16 villages de commune
	Reboiser des	200 ha de terrain	12 600	2 520	2 520	2 520	2 520	2 520	Commune

	espaces dénudés	sont reboisés							
	Aménager 15 ha pour le maraîchage	15ha de périmètres maraîchers sont exploités	65 500	26200	13100	13100	13100	13100	Hombori, Gallou, Oualam, Garmi, Kissim, Kelmi
	Initier et encourager l'élevage intensif	10 éleveurs sont initiés à l'élevage intensif	20 000	4000	4000	4000	4000	4000	Kiri, Dossou, Ouama, Béria Tondibongo, Djelgobé, Kourmi, Oualam, Garmi, Samangoloi, Kelmi
	Matérialiser 80 km de pistes et 6 gîtes d'étapes	80 km de pistes et 6 gîtes d'étapes sont matérialisés	1 500	600	600	600	600		Commune
	Assainir l'état sanitaire du cheptel	Bétail et viande sont vaccinés	6 600	1 320	1 320	1 320	1 320	1 320	Commune
	Prévenir les conflits Agriculteur-Eleveur	Les conflits sont rares et isolés	400	80	80	80	80	80	Commune
<b>ACCES</b>	Redynamiser et créer des AGR	Le revenu de la population est satisfaisant et les AGR sont créées	4 600	1 840	1 840	1 840	920		Commune
	Entretien des pistes	Les pistes sont praticables	1 600	320	320	320	320	320	Béria, Kigna, Seguend-Kobou
	Créer 5 foires	5 foires sont fonctionnelles	600	240	240	120			Commune

	Installer une radio rurale FM	La radio rurale est fonctionnelle	6 500		6500				Commune
<b>UTILISATION</b>	Assurer le suivi par les autorités communales et administratives	Les rapports de suivi sont disponibles	600	120	120	120	120	120	Commune
	Informier et sensibiliser la population pour une conservation des produits	La population préfère les produits connus	1 000	200	200	200	200	200	Commune
	Contrôler l'état sanitaire des produits de consommation	Le service de contrôle est fonctionnel	300	60	60	60	60	60	Commune
<b>STABILITE</b>	Redynamiser et/ou créer des coopératives	Les coopératives sont redynamisées et/ou créées	200		120	80			Commune
	Créer 8 banques de céréales	8 banques de céréales sont créées et approvisionnées	40 000	16000	8000	8000	8000		Hombori, Gallou, Béria, Oualam
<b>TOTAL</b>			<b>619 800</b>	<b>150 060</b>	<b>130 580</b>	<b>122 700</b>	<b>121 280</b>	<b>95 180</b>	

**VI.3 PLAN DE FINANCEMENT (en milliers de FCFA)**

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUT PAR AN					LOCALISATION
			Commune	Etat	PTF	Population	Autre	
<b>D I S P O N I B I L I T E</b>	Doter les paysans de charrues et de bœufs de labour	51 200		51 200				Hombori, Oualam, Kelmi, Gallou, Béria, Kissim, Boumbanki, Peten-Dotty, Daka, Gontha, Berbeye
	Former les paysans aux nouvelles techniques agricoles	5000	280	1 060	2 805	275	580	Commune
	Créer des banques de semences hâtives	100				100		Gallou, Darawal, Beria
	Lutter contre les déprédateurs des végétaux	16 600		6 000	10 000	600		Commune
	Aménager des périmètres agricoles	360 000		20 000	300 000	5 000	35 000	Commune
	Construire des retenues d'eau	25 000	1 400	5 300	14 025	1 375	2 900	Commune
	Reboiser des espaces dénudés	12 600	1 000		10 000	600	1 000	Commune
	Aménager 15 ha pour le maraîchage	65 500	500		60 000	1 000	4 000	Hombori, Gallou, Oualam, Garmi, Kissim, Kelmi
	Initier et encourager l'élevage intensif	20 000	1 120	4 240	11 220	1 100	2 320	Kiri, Dossou, Ouama, Béria, Tondibongo, Djelgobé, Kourmi, Oualam, Garmi, Samangoloi,
	Matérialiser 80 km de pistes et 6 gîtes d'étapes	1 500	500	500		500		Commune

	Assainir l'état sanitaire du cheptel	6 600	370	1 399	3 703	363	766	Commune
	Prévenir les conflits Agriculteur–Eleveur	400	400					Commune
<b>ACCES</b>	Redynamiser et créer des AGR	4 600	258	975	2 581	253	534	Commune
	Entretenir les pistes	1 600		1 600				Béria, Kigna, Seguend-Kobou
	Créer 5 foires	600	600					Commune
	Installer une radio rurale FM	6 500			6 500			Commune
<b>UTILISATION</b>	Assurer le suivi par les autorités communales et administratives	600	263	337				Commune
	Informier et sensibiliser la population pour une conservation des produits	1 000	56	212	561	55	116	Commune
	Contrôler l'état sanitaire des produits de consommation	300	20	100		180		Commune
<b>STABILITE</b>	Redynamiser et/ou créer des coopératives	200	200					Commune
	Créer 8 banques de céréales	40 000	5 000	15 000	15 000	-	5 000	Hombori, Gallou, Béria, Oualam
<b>TOTAL</b>		<b>619 800</b>	<b>150 060</b>	<b>11 966</b>	<b>107 923</b>	<b>436 394</b>	<b>11 401</b>	<b>52 215</b>

## **VIII. CONCLUSION**

Le plan de sécurité alimentaire est un outil d'investissement pour l'amélioration des conditions de vie des ménages de la commune ; il intègre le plan de développement économique, social et culturel et vise un équilibre social durable fondé sur la disponibilité de l'alimentation des ménages, l'accès aux aliments, l'utilisation appropriée de ceux-ci et la stabilité de l'approvisionnement ; c'est un levier dans la lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre des activités génératrices de revenus, de production agricole, d'élevage ainsi que les mesures d'amélioration de la communication, de l'accès aux marchés et des conditions d'hygiène alimentaire.

L'élaboration du PSA a impliqué tous les élus, les populations ; pour le financement de sa mise la stratégie préconisée est de mobilisera les ressources budgétaires de la commune, les contributions des populations, les droits de tirage de l'ANICT et les concours des ONGs et projets partenaires soit en maîtrise d'ouvrage communale soit en maîtrise d'ouvrage privée. Le suivi évaluation sera assuré par une commission locale sur la base de résultats attendus et des indicateurs qu'elle élaborera et à en fonction des 4 piliers de la sécurité alimentaire. Elle rendra compte périodiquement au conseil communal de ses travaux et celui-ci aux communautés villageoises au cours d'assemblées générales annuelles.